

Cyberviolences de **genre**: plongée dans la toile des **dominations**

Les technologies numériques reflètent et amplifient les inégalités, faisant ainsi d'Internet un espace hostile aux femmes et aux groupes minorés. Quant aux cyberviolences, elles participent d'un projet de société inégalitaire et sont autant de missiles visant à remporter la guerre d'influence qui fait rage en ligne, en muselant les voix dissidentes.

Laure SALMONA, cofondatrice et trésorière de Féministes contre le cyberharcèlement ⁽¹⁾

A lors que les intelligences artificielles génératives se développent hors de tout cadre éthique, et bien plus vite que les politiques visant à les réguler, la question de l'usage que nous allons faire des technologies numériques qui continuent de révolutionner la manière dont nous communiquons, travaillons et vivons, se pose de manière de plus en plus prégnante. Les technologies sont politiques, et leurs conditions de création, les besoins qu'elles engendrent, ainsi que leurs usages, sont le produit de la société dans laquelle elles émergent.

Internet fut, à sa création, porteur d'un espoir, celui de construire une société plus démocratique et égalitaire, mais l'utopie a fait long feu, et l'espace numérique s'est vite mué en un eldorado pour capitalistes devenant, au fur et à mesure qu'il était recomposé et marketé pour générer du profit, un espace de surveillance et une caisse de résonance des contenus violents et des discours de haine. Car le Web est un reflet grossissant et pixellisé de nos sociétés, dans lequel nous pouvons observer tous les rapports de domination qui s'y déploient. Mais il n'est pas que ça : c'est un espace ambivalent qui a aussi permis aux voix des femmes et des groupes marginalisés de s'élever et d'être entendues.

En cela il est un outil formidable pour faire émerger des discours qui s'écartent de l'habituel bourdonnement des médias traditionnels. C'est grâce à Internet que des millions de femmes ont pu partager leur expérience autour de #MeToo, forçant ainsi l'écoute d'une société qui préférerait jusque-là ignorer le caractère systémique des violences sexuelles faites aux femmes et aux filles. Pourtant sa structure actuelle en fait aussi, hélas, un amplificateur des violences et oppressions subies par les femmes et les groupes minorés.

Un espace hostile aux femmes et aux minorités

Bien que les outils numériques créent de nouveaux usages sexistes et de nouvelles formes de violences à l'encontre des femmes, le terreau reste, lui, inchangé. Ce sont les inégalités et les rapports de domination qui sont les principaux déclencheurs des cyberviolences de genre. Comme l'espace public, créé par les hommes et pour les hommes, l'espace numérique est constitué de plateformes conçues par des hommes issus de classes dominantes. L'Internet qu'ils façonnent, en plus d'être un espace de surveillance et d'extraction des données personnelles des internautes, est hostile aux femmes et aux groupes minorés.

Il n'est pas anodin, à ce titre, que le concept ayant permis la naissance de Facebook ait été pensé comme une plateforme permettant de noter la physique des étudiantes d'Harvard, ou que Twitter (devenu X) n'ait ajouté un dispositif permettant de signaler des tweets haineux qu'en 2013, soit sept ans après sa création ⁽²⁾. Elon Musk, qui a racheté le réseau social en 2022, a d'ailleurs récemment annoncé qu'il souhaitait supprimer la fonction permettant de bloquer des comptes, une fonction pourtant essentielle à la sûreté des femmes et des personnes LGBTIQ+ qui souhaitent se prémunir des violences en ligne ⁽³⁾. Cette fonction n'aurait « *pas de sens* ». Pas de sens pour l'homme le plus riche du monde peut-être, pas de sens non plus pour celui qui possède la plateforme X et va jusqu'à en modifier certaines fonctionnalités afin de censurer ses détracteurs et détractrices ⁽⁴⁾... Mais pour les personnes qui

(1) Laure Salmona est aussi co-auteurice, avec Ketsia Mutombo, de *Politiser les cyberviolences. Une lecture intersectionnelle des inégalités de genre sur Internet*, Le Cavalier Bleu, 2023.

(2) K. Mutombo, L. Salmona, op. cit., p. 92-93.

(3) V. Vasseur, « "Ça n'a pas de sens" : Elon Musk compte supprimer la fonction "bloquer" sur X (ex-Twitter) », Radio France, 19 août 2023.

(4) N. Lellouche, « Vive la liberté d'expression : Elon Musk bannit de Twitter des journalistes qui le critiquent », Numorama, 16 déc. 2022.

ACTUALITÉ

Violences de genre

vivent des dizaines, des centaines, voire des milliers d'interactions violentes dès qu'elles s'expriment en ligne, cette fonction a du sens. Elle est même essentielle à leur sûreté.

La haine, omniprésente sur le Web

Depuis la démocratisation d'Internet, le simple fait d'être une femme ou une personne appartenant à un groupe minoré expose à de nombreuses violences en ligne. En 2006, une équipe de recherche a activé de faux comptes en ligne sur des forums de discussion. Ceux avec des pseudos féminins recevaient plus de 100 messages sexuellement explicites ou menaçants par jour, ceux avec des noms masculins 3,7, en moyenne⁽⁵⁾. Aujourd'hui en France, ce sont 65 % des femmes de

« Aujourd'hui en France, ce sont 65 % des femmes de moins de 35 ans, 85 % des personnes LGBTIQ+, 71 % des personnes racisées et 78 % des minorités religieuses qui rapportent avoir été victimes de cyberviolences, contre 41 % de la population générale. »

moins de 35 ans, 85 % des personnes LGBTIQ+, 71 % des personnes racisées et 78 % des minorités religieuses qui rapportent avoir été victimes de cyberviolences, contre 41 % de la population générale⁽⁶⁾. Des plateformes de réseaux sociaux aux messageries instantanées, la haine est partout. Instagram valide des publicités antisémites incitant à brûler des synagogues et laisse son algorithme de recommandation le proposer à des mineurs de 14 ans⁽⁷⁾. Sur des boucles Telegram l'extrême droite s'organise pour réunir et « doxer »⁽⁸⁾ les adresses des parlementaires ou des militantes et militants des droits humains, appelant à des violences à leur rencontre⁽⁹⁾, tandis que sur des comptes dits « fisha »⁽¹⁰⁾, des hommes diffusent des médias intimes ou à caractère sexuel sans le consentement des femmes qui y figurent – quand ce ne sont pas des filles, puisque nombre de ces contenus relèvent de l'exploitation sexuelle de mineures. Quant à la réponse politique et judiciaire, elle reste très insuffisante : pas de campagne de prévention d'envergure, ni de plateforme dédiée à la prise en charge des victimes quel que soit leur âge. Si l'arsenal législatif est plus étoffé qu'il y a dix ans – en particulier grâce à la récente entrée en vigueur du règlement européen Digital Services Act (DSA), qui permet, depuis le 25 août 2023, de sanctionner les réseaux sociaux qui ne prennent pas les mesures nécessaires pour protéger les internautes des risques systémiques induits par l'utilisation de leur plateforme –, la loi est peu appliquée, ce qui assure une relative impunité aux auteurs de ces violences. Seuls 3 % des actes de cyberviolences ont pu faire l'objet d'une plainte suivie de

poursuites judiciaires⁽¹¹⁾, et les forces de police refusent fréquemment de prendre les plaintes – ce qui est illégal : 67 % des victimes de cyberviolences qui ont fait la démarche d'aller déposer plainte se sont vues refuser ce dépôt⁽¹²⁾.

Pourtant ces violences qui ciblent les femmes et les groupes minorés ont de lourdes conséquences sur leur vie, leur santé, et leur présence numérique. Elles sont utilisées comme des armes pour museler les voix dissonantes et contraindre celles et ceux qui souhaitent s'émanciper des normes sociales – notamment patriarcales – à rentrer dans le rang. Loin de rester « virtuelles », ces violences se poursuivent dans le monde tangible et 72 % des victimes de cyberviolences rapportent que les agissements délictueux se sont poursuivis hors ligne, allant parfois jusqu'aux violences physiques ou sexuelles pour une victime sur cinq⁽¹³⁾.

Des violences bien réelles qui font système

Une personne sur trois ayant subi du cyberharcèlement présente tous les symptômes du stress post-traumatique⁽¹⁴⁾, tandis qu'une sur deux déclare un impact sur ses études ou son travail et qu'une sur sept a tenté de se suicider⁽¹⁵⁾. Les cyberviolences s'inscrivent dans la durée, de plus d'un mois dans la moitié des cas à un an pour un quart des victimes⁽¹⁶⁾. La crainte de subir des cyberviolences pousse les femmes à rester discrètes en ligne, à restreindre leurs publications, à dissimuler leurs opinions politiques ou à passer leurs comptes en privé. Une utilisatrice de X, également créatrice de contenu sur Twitch, explique même, avec un enthousiasme teinté d'ironie, avoir découvert qu'elle avait été « shadowban »⁽¹⁷⁾ suite à un raid numérique de signalement survenu des années plus tôt l'avait protégée de nouvelles vagues de cyberharcèlement... La stratégie d'autodéfense numérique des personnes visées par les cyberviolences finit par se confondre avec une restriction de leur liberté d'expression.

Contrairement à ce qu'ont tendance à dépeindre les médias et les institutions, les cyberviolences ne peuvent se résumer à des interactions interpersonnelles violentes entre « ados » ou aux agissements de « trolls »⁽¹⁸⁾ : elles font système et s'inscrivent dans un continuum de dynamiques d'oppression. Elles servent un projet de

(5) R. Meyer, M. Cukier, « Assessing the attack threat due to IRC channels », « Proceedings of the International Conference on Dependable Systems and Networks », IEEE Computer Society, 2006, p. 467-472.

(6) Féministes contre le cyberharcèlement & Ipsos, « Cyberviolence et cyberharcèlement : état des lieux d'un phénomène répandu », novembre 2021 (www.vscyberh.org/post/675661834715561984/enquetecyberviolencesipsos2021).

(7) Eko, « Meta : still not DSA-ready », août 2023.

(8) Le mot « doxing » est un terme anglais utilisé pour décrire la collecte puis la divulgation via Internet de données personnelles et confidentielles dans le but de nuire à une personne : informations sensibles concernant sa vie privée, son identité, adresse, numéro de téléphone ou ses coordonnées bancaires...

(9) C.-C. Garnier, « Sur Telegram, des dizaines de militants et parlementaires menacés et doxés », StreetPress, 29 juin 2023.

(10) M. Nasi, « Les comptes "fisha" sur les réseaux sociaux, nouvelle plaie du cybersexisme », in *Le Monde*, le 24 mai 2022.

(11) Féministes contre le cyberharcèlement & Ipsos, « Cyberviolence et cyberharcèlement : le vécu des victimes », nov. 2022 (www.vscyberh.org/post/703656478851153920/enquetecyberviolences-vecu-victimes).

(12) Id., « Cyberviolence et cyberharcèlement : état des lieux d'un phénomène répandu ».

(13) Id., « Cyberviolence et cyberharcèlement : le vécu des victimes ».

(14) University of Bedfordshire, « Cyberstalking in the United Kingdom. An Analysis of the ECHO Pilot Survey », 2011.

(15) Id., « Cyberviolence et cyberharcèlement : le vécu des victimes ».

(16) Ibid.

(17) Mot anglais relatif au blocage par une plateforme numérique d'un utilisateur ou d'une utilisatrice à son insu, le plus souvent en rendant son contenu invisible ou introuvable par les internautes.

(18) Individus provocateurs qui cherchent à susciter des polémiques ou à perturber une discussion en ligne ; ce terme est souvent utilisé pour qualifier les personnes qui cyberharcèlent, ce qui revient à minimiser et à banaliser les cyberviolences.

société profondément inégalitaire, au sein de laquelle les classes dominantes n'auraient plus à craindre que les femmes et les groupes minorés leur demandent de rendre des comptes. La bataille des idées se joue en grande partie au sein de l'espace numérique : les hérauts du masculinisme et du suprémacisme blanc l'ont bien compris.

L'armée numérique de la manosphère⁽¹⁹⁾

Les cyberviolences sont de remarquables outils d'influence pour imposer une idéologie et museler l'opposition. Depuis quelques années, la moindre prise de position militante publique pour dénoncer les inégalités de genre ou le racisme systémique est immédiatement réprimée par des raids ciblés sur les réseaux sociaux, et ce même lorsque le sujet abordé paraît peu polémique. La journaliste Marie Kirshen en a fait les frais après avoir publié un article dénonçant la différence de taille entre les poches des vêtements pour hommes et celles des habits féminins⁽²⁰⁾. Rokhaya Diallo a également été victime de nombreuses campagnes de harcèlement en ligne, l'une d'elle faisait même suite à une prise de parole dans laquelle la journaliste et militante antiraciste déclarait que les coloris des pansements n'étaient pas adaptés aux peaux noires⁽²¹⁾...

Le procès Amber Heard versus Johnny Depp a ainsi été le théâtre d'une véritable campagne de cyberharcèlement et désinformation à l'encontre de l'actrice. Le déferlement de haine qui s'est abattu via les réseaux sociaux n'est pas anodin, il participe au projet masculiniste de décrédibilisation des femmes qui osent prendre la parole pour dénoncer les violences qu'elles subissent, perpétuant le mythe de l'affabulatrice⁽²²⁾. L'opinion publique, gavée de mythes misogynes, adhère déjà à la culture du viol : pas besoin de la pousser beaucoup pour qu'elle prenne la défense de celui qui est accusé de violences sexistes ou accable la victime.

Et si l'armée de petits soldats est difficile à recruter, qu'à cela ne tienne, il suffit de faire appel à des mercenaires. Comme cette agence, engagée par le PSG pour créer une « armée numérique » de faux comptes ayant pour consigne de lancer des raids de cyberharcèlement à l'encontre de la jeune femme qui avait accusé Neymar de viol, ou du supporter gilé par l'attaquant brésilien⁽²³⁾. D'ailleurs, cette guerre de l'infor-

© FÉMINISTES CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT



Les violences sont utilisées comme des armes pour museler les voix dissonantes et contraindre celles et ceux qui souhaitent s'émanciper des normes sociales – notamment patriarcales – à rentrer dans le rang.

mation engendre parfois de bien curieuses alliances : à l'instar de celle initiée par Idriss Sihamedi, fondateur de l'ONG BarakaCity, avec la fachosphère, pour cyberharceler des membres des collectifs féministes Nta Rajel⁽²⁴⁾ et Lallab⁽²⁵⁾.

Les cyberviolences, une question politique

Les promoteurs des mouvements anti-féministes utilisent de plus en plus les réseaux sociaux pour accroître leur influence, notamment sur les jeunes⁽²⁶⁾ : les théories masculinistes s'affichent désormais sans complexes, propagées par une nuée d'influenceurs qui se revendiquent coachs en tout et n'importe quoi : développement personnel, séduction, sport, etc. Les algorithmes de recommandation achèvent de populariser ces contenus truffés de culture du viol et de stéréotypes de genre en les proposant à de nombreux internautes susceptibles de les consommer. Cette banalisation des discours misogynes est un terrain fertile de plus pour les cyberviolences de genre dont les ressorts sont étroitement liés aux préjugés sexistes, au « slutshaming »⁽²⁷⁾ ainsi qu'à l'hypersexualisation, la réification et le contrôle du corps des femmes.

Difficile, dès lors, de s'extraire de la toile de dominations qu'est l'espace numérique,

elle est tissée de façon bien serrée. On le voit, la résistance ne peut se cantonner à la seule judiciarisation des cyberviolences, elle doit être politique. Il n'y a guère que la lutte qui libère : il nous faut nous lever pour briser ce système de domination et faire front, tant qu'il le faudra. ●

(19) L'ensemble des sites et réseaux masculinistes.

(20) M. Levain, « Elle enquête sur les poches des vêtements pour femmes et se fait harceler sur Twitter », in *Les Inrocks*, 23 fév. 2017.

(21) R. Diallo, « Le #sparadraggate montre comment les spécificités physiques des noir.e.s sont ignorées en France », BuzzFeed News, 9 mai 2018.

(22) C. Delarue, « La fabrique du mensonge, S3 : affaire Johnny Depp/Amber Heard - La justice à l'épreuve des réseaux sociaux », France Télévisions, 2023.

(23) C. Fayol, Y. Philippin, « Révélation sur "l'armée numérique" du Paris-Saint-Germain », Mediapart, 12 oct. 2022.

(24) Collectif féministe et antiraciste créé en 2018 par des militantes d'origine nord-africaine qui souhaitent interroger la masculinité toxique des hommes (<https://ntarajel.wordpress.com/>).

(25) En janvier 2019, I. Sihamedi avait en effet mentionné Damien Rieu, alors porte-parole de Génération identitaire, dans une série de tweets ciblant les féministes musulmanes, les jetant ainsi en pâture à l'extrême droite. Voir K. Mutombo et L. Salmona, op. cit., p. 99.

(26) P. Ferrari, « Sur les réseaux sociaux, la pensée masculiniste de la "manosphère" cible les jeunes adolescents », in *Le Monde*, 9 juill. 2022.

(27) Ce terme anglais est relatif aux attaques, aux humiliations et à la stigmatisation que subissent les femmes qui revendiquent leur sexualité et le droit à disposer librement de leur corps.